

Autorisation Activité Parapente

Document à compléter et à placer
dans votre CARNET de VOYAGE

Ce document concerne la pratique des activités de parapente qui peuvent être inscrites dans le cadre du programme du séjour.

Autorisation parentale

Je soussigné(e) (NOM, prénom) :

Responsable légal de l'enfant (NOM, prénom) :

l'autorise

ne l'autorise pas

à pratiquer l'initiation au parapente en Ecole de Parapente spécialisée durant son séjour de vacances.

NB : la pratique de cette activité est subordonnée à l'obtention d'un certificat médical d'aptitude (voir ci-dessous)

A le

Signature :

Certificat médical - à remplir par votre médecin traitant

Je soussigné(e) :

Docteur en Médecine à :

certifie que le jeune :

est médicalement apte à pratiquer l'initiation au parapente dans le cadre de son séjour de vacances.

A le

Signature et cachet du médecin :

Vive Demain !



Les PEP Alsace

8, rue Blaise Pascal
68000 COLMAR

03 69 99 10 10

colos@pepalsace.fr